Procès-verbal du conseil municipal du 8 juillet 2026

Étaient présents :
M. Michel HENZELIN, Mme Marie-France BILLEREY, M. Patrice GAUCHET, Mme Corinne MOURCELY, M. Michel FOLLOT, Mme Justine BAZIN, M. Dorian CHEVALLIER, M. Francis GRAS, Mme Émilie GIRGENTI, Mme Aurore LUCE, M. Stephen PASTEUR, Mme Déolinda RAVAL, M. Gregory ROSSETTO, Mme Stéphanie SANDOZ.

Était absent :
M. Laurent FRUHAUF.

1. Nomination de la secrétaire de séance

Mme Corinne MOURCELY est nommée secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

2. Validation du procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2026

Validé à l'unanimité.

3. Convention ALCOME (délibération)

Alcome est une association agrée d'état qui propose une sensibilisation gratuite de la population sur la pollution par les mégots de cigarettes. Des flyers seront distribués et quelques cendriers de poche seront donnés. Un cendrier sur pied sera également donné, il sera placé à un point "chaud". En contrepartie la mairie s'engage à faire un retour annuel sur l'efficience de cette sensibilisation.

Adopté à l'unanimité

4. Modification des statuts de l'association « P'tits Coups Deux Mains »

Madame Corinne MOURCELY, secrétaire de l'association, informe le conseil des évolutions proposées à la suite de retours négatifs (peu d'intérêt des parents des écoles). Elle précise que l'association a voté à l'unanimité le changement de statuts afin de pouvoir contribuer également au soutien moral et intergénérationnel des aînés et des jeunes de la commune de Dorans.

L'association continuera de soutenir les écoles de Dorans, Botans, Bermont et Sévenans via l'organisation de manifestations, de ventes et toute action permettant de financer des projets éducatifs, des voyages scolaires ainsi que l'achat de matériel et d'équipements pour les écoles maternelles et primaires.

Elle développera également des initiatives en faveur des aînés et des jeunes, favorisera les échanges intergénérationnels, encouragera le partage des connaissances et savoir-faire, et organisera toute action contribuant à la solidarité, à la convivialité, à l'entraide et au dynamisme de la commune de Dorans.

5. Travaux sylvicoles 2027 (délibération)

Travaux en forêt – ONF

Parcelle n° 8 :
Afin d'éclaircir la parcelle et de favoriser le meilleur développement des sapins conservés, il a été décidé de procéder à une coupe d'environ **un sapin sur trois**.

La vente de bois, initialement estimée à **12 700 €**, a finalement été attribuée pour un montant de **28 200 €**. Cette somme sera versée en **trois fois**.

Parcelle n° 6 :
Il a été décidé de réaliser **deux passages de répulsif sur la plantation**, ainsi qu'un **dégagement (cloisonnement)** afin de favoriser le développement des jeunes plants.

Dépenses prévues pour 2026

Les travaux prévus sur la parcelle n° 6 sont les suivants :

Répulsif sur plantation : **2 passages à 210 € HT**, soit **420 € HT** ;

Dégagement (cloisonnement) : **1 400 € HT**.

Le montant total des travaux s'élève donc à **1 820 € HT**.

Adopté à l'unanimité.

6. Point sur l'arrêté municipal n°2026-27 relatif à l'entretien des trottoirs et caniveaux par les riverains.

La majorité des riverains est respectueuse des consignes municipales et le conseil les remercie, mais il reste encore quelques espaces et haies non conforme ou pas entretenu. Il est rappelé que faute d'intervention du propriétaire ou du locataire la commune peut engager une société qui se chargera des travaux qui seront facturés aux occupants.

Les personnes dans l'impossibilité de réaliser ces travaux (âge,maladie,...) peuvent contacter la mairie qui étudiera au cas pas cas et trouvera des solutions adaptées (ex. d'un propriétaire momentanément affaibli chez qui nous avons fait intervenir l'employé municipal rue du bois joli et qui en compensation fera un don à une association locale).

La mairie effectuera les travaux sur ce qui lui reste à charge sur les zones effectivement communales.

Une réflexion est en cours concernant les nuisances sonores et les risques pour les animaux nocturnes pour les tondeuses automatiques utilisées la nuit.

7. Points canicule : informations et décrets

Élaboration d'une liste des habitants de plus de 69 ans ainsi que des personnes en difficulté de santé, afin d'assurer un suivi téléphonique et une aide éventuelle.

8. Questions diverses Travaux / sécurité / réseaux

Modification de l'éclairage public : maintien des lampadaires allumés plus tard afin de sécuriser les déplacements estivaux (jusqu'à minuit).

Intervention et élagage Enedis : des travaux d'élagage sous lignes haute tension sont prévus en juillet dans la commune.

Assainissement rue de la Chapelle : circulation partiellement alternée rue de la Chapelle (courant septembre).

Étude topographique en cours pour la création d'un chemin piétonnier (cabinet ROLLIN).

Travaux d'isolation prévus pour un logement au-dessus de la mairie, en vue d'une location.

Entretien du site proche des échangeurs à Sévenans sera assuré par l'entreprise Côté Jardin.

Appel aux bonnes volontés pour le fleurissement.

Disponibilité de copeaux de sapin sur le parking de la mairie pour les habitants.

Dates annoncées :

Jury du fleurissement : 20 juillet à 8h20.

Élections présidentielles : 18 avril 2027 et 2 mai 2027.

Prochaine réunion prévue en septembre 2026 : date à confirmer.

Fin de séance

La séance est levée à 21h10.